

Tribunal judiciaire de Bourg en Bresse

Ordre des avocats du Barreau de l'Ain

Bourg en Bresse, le 18 juin 2021

Mode Opérateur de la Prise de date par la plateforme E-Barreau

Annexe 1: Utilisation et tableau des natures de contentieux ouverts à la prise de date Winci

Dans un objectif de bonne administration et de célérité, le barreau de l'Ain et le TJ de Bourg-en-Bresse ont effectué un mode opératoire à destination des avocats pour la nouvelle procédure E-Barreau pour la prise de date. Cette procédure sera l'unique possibilité pour les avocats de prendre une date lors de sa mise en place. Il est nécessaire de disposer de la dernière version de E-Barreau.

Ce mode opératoire est applicable à compter du 1^{er} juillet pour les contentieux concernés par la Prise de Date. (Annexe 1)

Etape 1 : La prise de date

- Sur le menu « Mise au rôle », cliquez sur « Une réservation d'une date d'audience pour une procédure au fond ou un placement au fond »



The screenshot shows the E-Barreau platform interface for Maître ANGLI Guillaume (CNBF : 043168). The user is logged in to the Tribunal de Grande Instance "BOURG-EN-BRESSE". The interface includes a navigation menu on the left with options like "Accueil", "Consultation des dossiers", "Mise au rôle", "Inscription en référé", "Placement au fond", "Constitution en défense", "Messagerie", "Recherche 'non constitué'", "Sélection juridictions", and "Déconnexion". The "Mise au rôle" section is active, displaying a list of actions: "Une inscription à une audience de référé", "Une réservation d'une date d'audience pour une procédure au fond ou un placement au fond" (highlighted in yellow), and "Une constitution en défense". The top right corner shows a password field "La parole est à :".

- Il est alors nécessaire de vérifier si le contenu de l'affaire figure dans la liste déroulante proposée, la prise de date n'étant ouverte qu'aux assignations avec représentation obligatoire.

Accueil > Mise au rôle > Parapheur des placements au fond

La parole est à :

Accueil

Consultation des dossiers

Mise au rôle

Inscription en référé

Placement au fond

Constitution en défense

Messagerie

Recherche "non constitué"

Sélection juridictions

Déconnexion

Liste des placements au fond disponible

	Nom du placement au fond
<input type="checkbox"/>	INSC-14/04/2021-15:56:27
<input type="checkbox"/>	INSC-28/04/2021-13:14:27
<input type="checkbox"/>	ASAF-02/06/2021-15:50:15

Vous souhaitez réserver une date d'audience pour une procédure au fond ?
 Si la nature de votre affaire figure dans la liste déroulante ci-dessous, vous pouvez prendre date par la voie électronique, sélectionnez ce bouton pour continuer :

Attention : l'acte introductif d'instance devra faire l'objet d'un placement par la suite.

JAF / Divorce et séparation de corps
 JAF / Divorce et séparation de corps / Etrangers
 JAF / Droit de Visite grands parents ou tiers
 JAF / Liquidation / Régime mat. PACS et concubir
 JAF / Procédure relative aux prénoms 1055-3 CPt

Si la nature de votre affaire ne figure pas dans la liste ci-dessus, vous ne pouvez pas prendre une date par la voie électronique.
 Vous devez donc prendre une date auprès du greffe de la juridiction par tout autre moyen.

- Si le contenu est présent, la procédure est ouverte à la prise de date. Alors, cliquez sur le bouton correspondant (« Si la nature de votre affaire figure dans la liste déroulante... ») puis sur « Créer ». L'affaire créée est identifiable par les lettres : **ASAF**

Recherche "non constitué"

La parole est à : Guillaume

Vous souhaitez réserver une date d'audience pour une procédure au fond ?
 Si la nature de votre affaire figure dans la liste déroulante ci-dessous, vous pouvez prendre date par la voie électronique, sélectionnez ce bouton pour continuer :

Attention : l'acte introductif d'instance devra faire l'objet d'un placement par la suite.

JAF / Divorce et séparation de corps
 JAF / Divorce et séparation de corps / Etrangers
 JAF / Droit de Visite grands parents ou tiers
 JAF / Liquidation / Régime mat. PACS et concubir
 JAF / Procédure relative aux prénoms 1055-3 CPt

Si la nature de votre affaire ne figure pas dans la liste ci-dessus, vous ne pouvez pas prendre une date par la voie électronique.
 Vous devez donc prendre une date auprès du greffe de la juridiction par tout autre moyen.

Vous souhaitez procéder au placement d'une affaire ? Sélectionnez ce bouton pour continuer :

ASAF-02/06/2021-16:07:51

Créer

Contactez l'Assistance | Mentions légales | Aide | e-barreau V 7.9.40 | Message

- Une page « Placement au fond » s'ouvre. Cette page permet d'informer le TJ de toutes les informations nécessaires concernant les parties. Cliquer alors sur « Ajouter une partie »

Bienvenue Maître ANGELI Guillaume (CNBF : 043168)

Adresse électronique d'alerte : guillaume.angeli@avocat-conseil.fr
 Adresse électronique professionnelle : angeli.avocat@orange.fr
 Téléphone mobile : A renseigner

Tribunal de Grande Instance "BOURG-EN-BRESSE" Sélectionner le tribunal: BOURG-EN-BRESSE

Accueil > Accueil > Mise au rôle > Parapheur des placements au fond > Placement au fond

Consultation des dossiers Placement au fond

Mise au rôle

Inscription en référé

Placement au fond

Constitution en défense

Messagerie

Recherche "non constitué"

Sélection juridictions

Déconnexion

Inutile de vous saisir en tant que représentant

Ajouter une partie

Etape 2 : Valider les parties et finaliser l'inscription

- Il est alors nécessaire de remplir les différentes parties. Tous les renseignements doivent apparaître pour une transmission au greffe. (Deuxième et troisième prénom, date de mariage, lieu de naissance...)

Consultation des dossiers Saisie d'une partie

Mise au rôle

Inscription en référé

Placement au fond

Constitution en défense

Messagerie

Recherche "non constitué"

Sélection juridictions

Déconnexion

La parole est

Type de Personne * : Personne Physique

Qualité de la partie * : Demandeur

Nom * : MARTIN

Nationalité : Française

Prénom * : David Pierre

Majorité * : majeure

Genre * : Masculin

Civilité : Monsieur

Situation familiale : Marié

Code postal lieu naissance : 01000

Date naissance (JJ/MM/AAAA) : 01/01/1960

Ville / Pays * : BOURG EN BRESSE

Lieu de naissance : BOURG EN BRESSE

Type adresse * : Adresse personnelle

Téléphone :

Adresse * : 2, Rue des fleurs

Code postal : 01000

Profession activité : Sage-femme

Complément d'information :

- Une fois toutes les parties enregistrées, un écran récapitulatif apparaît. Vous pouvez alors Valider l'étape.

- Apparaît alors la page « Réserver une date d'audience ». Les natures des contentieux sont enregistrées de la manière suivante : Service concerné / Contentieux concerné / Spécificité. **Le contentieux doit être choisi dans le menu déroulant avec précaution pour que les bonnes dates d'audience soient transmises.**
- Vous devez alors choisir un délai. Ce délai est programmé par la juridiction. Par défaut, choisir le délai Prise de Date « PDD 2 mois et 15 jours ».

- Une fois rempli, un nouveau menu déroulant apparaît avec les dates d'audiences possibles pour le contentieux choisi. Vous avez alors la possibilité de choisir la date de votre audience.

Bienvenue Maître ANGELI Guillaume (CNBF : 043168)

Adresse électronique d'alerte : guillaume.angeli@avocat-conseil.fr
 Adresse électronique professionnelle : angeli.avocat@orange.fr
 Téléphone mobile : A renseigner

Tribunal de Grande Instance "BOURG-EN-BRESSE" Sélectionner le tribunal : BOURG-EN-BRESSE

Accueil > Mise au rôle > Parapher des placements au fond > Placement au fond > Sélection de l'audience

Consultation des dossiers Réserver une date d'audience

Mise au rôle

Inscription en référé

Placement au fond Nature de l'affaire éligible à la prise de date électronique : JAF / Divorce et séparation de corps

Constitution en défense Délai Légal : Délai PDD 2 mois + 15 jours : 75

Messagerie Dates d'audience : Samedi 28/08/2021 à 09:00 : AOMP PDD
 Samedi 04/09/2021 à 09:00 : AOMP PDD
 Samedi 11/09/2021 à 09:00 : AOMP PDD
 Samedi 18/09/2021 à 09:00 : AOMP PDD

Recherche "non constitué"

Sélection Juridictions Rinitialiser Valider l'audience sélectionnée

Déconnexion

- Après validation, un écran récapitulatif apparaît :

Recherche "non constitué"

in juridictions

exion

Demandeur : Monsieur David Pierre MARTIN Modifier la partie

Type de Personne : Personne Physique Date naissance : 01/01/1960
 Qualité de la partie : Demandeur Lieu de naissance : BOURG EN BRESSE
 Nom : MARTIN Code postal lieu naissance : 01000
 Prénom : David Pierre Nationalité : Française
 Civilité : Monsieur Situation familiale : Marié
 Genre : Masculin Profession/activité : Sage-femme
 Adresse : 2, Rue des fleurs 01000 BOURG EN BRESSE

Défendeur : Madame Violette DUPONT Modifier la partie

Type de Personne : Personne Physique Date naissance : 02/02/1960
 Qualité de la partie : Défendeur Nationalité : Française
 Nom : DUPONT Situation familiale : Mariée
 Prénom : Violette Adresse : 2, Rue des Fleurs BOURG EN BRESSE
 Civilité : Madame
 Genre : Féminin

Représentant du demandeur

Nom : ANGELI
 Prénom : Guillaume
 Adresse mail professionnelle : 043168.angeliguillaume@avocat-conseil.fr

Valider

La parole est à :

16:18

- Après validation, vous devez attacher votre projet d'assignation. Il est nécessaire que le fichier soit bien nommé : « PROJET D'ASSIGNATION ». Votre pièce jointe apparaît lors de son ajout.

- Vous pouvez alors envoyer votre projet au greffe du TJ de Bourg-en-Bresse

Une fois ces étapes effectuées, le greffe a reçu votre demande. Vous allez recevoir deux messages consécutifs :

- Un message de réponse généré automatiquement, indiquant la réception de votre message

- ✚ Un message indiquant l'enregistrement de votre message ; Ce dernier est important du fait qu'il contient :
 - La chambre concernée
 - Le numéro provisoire de votre dossier. **Ce numéro est à conserver** car il vous permet de communiquer votre assignation original au greffe. Le numéro provisoire est identifiable du fait qu'il contienne un A.



A la réception de ces messages, vous pouvez procéder à la délivrance par huissier de justice de l'assignation.

Etape 2 : Le placement au fond

Une fois le retour de l'assignation, vous devez transmettre l'original scanné par RPVA. Aux termes des textes en vigueur au moment de la rédaction de ce mode opératoire, l'avocat a 2 mois pour transmettre l'original à partir de la prise de date (Etape 1) et 15 jours avant l'audience. Le non-respect de ces délais entraîne la caducité de l'affaire.

- Ouvrez un « Nouveau message » sur E-Barreau (Ne pas rentrer dans le dossier par la recherche du numéro provisoire)
 - ✚ Renseignez le destinataire (le cabinet ou le service concerné) – **ET non le BO, car sinon, le dossier ne pourra pas être enregistré ni traité.**
 - ✚ Entrez le numéro de Rôle. **Ne surtout pas oublier le « A » du numéro provisoire.**
 - ✚ Choisir l'évènement « Transmission second original »
 - ✚ Ajoutez l'assignation
 - ✚ Envoyez votre assignation

Consultation des dossiers

Mise au rôle

Messagerie

Nouveau message Civil

Nouveau message Pénal

Parapheur

Boîte de réception (11)

Éléments envoyés

Corbeille

Mon carnet d'adresses

Recherche "non constitué"

Sélection juridictions

Déconnexion

Nouveau message

Boîte de réception

Éléments envoyés

Parapheur

Corbeille

Sélection du type de message

Message au greffe

La parole est à :

Destinataire au greffe : "Chambre famille CAB 1" <cc:jjaf1.tgi-bourg-en-...>

Copie à :

Numéro de Rôle : 20/A0613

Type d'audience : Orientation

Date : 02/06/2021 (Année sur 4 chiffres)

Evènement : Transmission second original

Me Guillaume ANGELI

Pièces jointes (10 Mo maximum) :

Y compris vos timbres fiscaux - Les fichiers .doc et .docx seront transformés en Pdf

ASSIGNATION DELIVREE.pdf Télécharger Terminé

Parcourir

Taille totale : 182 Ko

Accusé de réception Oui Non

Enregistrer Envoyer

- A la réception du second original, le greffe traitera le message. Le greffe enverra alors :
 - Un message automatique de réception,
 - Et un message personnalisé pour informer que l'affaire est enrôlée. Ce message vous transmettra aussi le numéro RG définitif, qui sera désormais le seul qui devra, à partir de ce moment, être utilisé et transmis à votre contradicteur pour qu'il puisse se constituer.

Nouveau message

Boîte de réception

Éléments envoyés

Parapheur

Corbeille

Message reçu

Effacer Répondre Enregistrer Imprimer

La parole est à : G

Expéditeur : cc:jjaf1.tgi-bourg-en-bresse@justice.fr

Destinataires : 043168.angeliguillaume@avocat-conseil.fr

Reçu le : 02/06/21 16:59

Objet : Affaire [N° RG 21/01473 - N° Portalis DBWH-W-B7F-FWL6] - David Pierre MARTIN c/ Violette

Parties : Mme DUPONT Violette / M. MARTIN David Pierre

Taille : 1 Ko

Demandeur : David Pierre MARTIN

c/ Défendeur : Violette DUPONT

Maître,

J'ai l'honneur de vous faire connaître que l'affaire ci-dessus référencée a été enregistrée sous le numéro N° RG 21/01473 - N° Portalis DBWH-W-B7F-FWL6.

Je vous prie d'agréer, Maître, l'expression de ma considération distinguée

Le greffe
TJ de Bourg-en-Bresse

Pièces jointes : Sans pièce jointe

Précédent Suivant

Annexe 1: Utilisation et tableau des natures de contentieux

Table des matières

Utilisation des natures de contentieux	1
Service civil (Hors JCP):	2
Service Chambre du Conseil.....	3
Service Président :	3
Service JAF.....	4

Utilisation des natures de contentieux

La prise de date est ouverte aux contentieux avec saisine par assignation avec représentation obligatoire. Cette annexe permet de répertorier les contentieux ouverts à la prise de date pour le TJ de Bourg-en-Bresse. Cette annexe peut évoluer selon la législation en vigueur. (Ouverture de la prise de date à d'autres contentieux, changement des natures de contentieux...)

Si le contentieux de votre affaire apparaît dans la colonne, du tableau ci-dessous, « Contentieux de l'affaire », il est nécessaire d'utiliser le mode opératoire dédié à la prise de date pour saisir la juridiction. Lors du dépôt du projet d'assignation (après l'inscription des parties), il conviendra de choisir la nature de contentieux inscrite dans la colonne « Nature de contentieux » liée au contentieux de votre affaire.

accueil

Accueil > Mise au rôle > Parapher des placements au fond > Placement au fond > Sélection de l'audience

Résultat des dossiers

Réserver une date d'audience

Mise au rôle

Inscription en référé

Placement au fond

Institution en défense

Assagerie

Recherche "non constitué"

laetins laetins

Nature de l'affaire éligible à la prise de date électronique: JAF / Divorce et séparation de corps

Délai Legal : Veuillez choisir un délai

Réinitialiser Valider l'audience sélectionnée

Service civil (Hors JCP):

<u>Contentieux de l'affaire</u>	<u>Nature de contentieux</u>
Partage, indivision, succession	Civil/ Partage, indivision, succession
Baux d'habitation et baux professionnels	Civil / Bail habitation et professionnels
Contrat d'assurance	Civil/ Contrat assurance
Contrat tendant à la réalisation de travaux de construction	Civil/ Contrat réalisation de travaux construction
Contrat de vente	Civil / Contrat de vente
Propriété et possessions immobilières	Civil/contentieux immobiliers
Servitudes	
Copropriété	
Domages causés par des immeubles	
Sûretés mobilières et immobilières	Civil/ sûretés mob et immo
Autres contrats de prestation de service	Civil / contrat (hors assurance, immo et vente)
Contrats d'intermédiaire	
Contrats divers	
Prêt d'argent, crédit-bail (ou leasing), cautionnement	Civil / Prêt d'argent Crédit-bail cautionnement
Libéralités (donations et testaments)	Civil / Libéralités (donations et testaments)
Contentieux des baux	Civil / Bail
Banque - Effets de commerce	Civil / Banque – effet de commerce
Concurrence	Civil / concurrence
Groupements : Dirigeants	Civil / contentieux Groupements
Groupements : Fonctionnement	
Propriété industrielle : Marques	Civil / propriété industrielle (marque)
Vente du fonds de commerce	Civil / contentieux fonds de commerce
Location-gérance du fonds de commerce	
Autres contestations en matière fiscale et douanière	Civil / contentieux fiscal
Contributions indirectes et monopoles fiscaux	
Droits d'enregistrement et assimilés	

Élections à certains organismes	Civil / Élection à, recours et action c\organismes
Recours et actions contre les décisions rendues par certains organismes	
Responsabilité des personnes publiques	Civil / responsabilité personnes publiques
Protection sociale	Civil / contentieux du travail
Représentation des intérêts des salariés	
Statut des salariés protégés	
Dommmages causés par des animaux, des produits ou des services	Civil / responsabilité délictuelle
Dommmages causés par des véhicules	
Dommmages causés par l'action directe d'une personne	
Dommmages causés par l'action d'une personne dont on est responsable	
Dommmages causés par l'activité professionnelle de certaines personnes qualifiées	
Quasi-contrats	Civil / quasi-contrats

Service Chambre du Conseil

<u>Contentieux de l'affaire</u>	<u>Nature de contentieux</u>
Filiation (contestation, reconnaissance)	Chbr du Conseil / Filiation
Demande de levé d'opposition au mariage	Chbr du Conseil / Nullité et opposition mariage
Nullité du mariage	
Contestation de paternité	Chbr du Conseil / Contestation de paternité

Service Président :

<u>Sous domaine d'activité civile</u>	<u>Nature de contentieux</u>
Procédure accélérée au fond	Président/procédure accélérée au fond

Service JAF

<u>Sous domaine d'activité civile</u>	<u>Nature de contentieux</u>
Divorce et séparation de corps	JAF/ Divorce et séparation de corps
Divorce et séparation de corps (étrangers)	JAF/ Divorce et séparation de corps (étranger)
Droit de visite grands-parents ou tiers	JAF / Droit de visite grands-parents ou tiers
Liquidation du régime matrimonial, PACS ou concubins	JAF/ Liquidation / matrimonial, PACS et concubins
Procédure relative au prénoms (article 1055-3 CPC uniquement)	JAF / Procédure relative au prénoms 1055-3 CPC
Prorogation de la jouissance du logement aux termes de l'article 373-2-9-1 alinéa 3 du CCiv	JAF / Prorogation jouissance lgt al 3 373-2-9-1 CC
Révision de la prestation compensatoire (article 1140 CPC)	JAF / Révision de la prestation compensatoire (article 1140 CPC)